

Assemblée générale d'ORES Assets – Avis au public

L'Assemblée générale d'ORES Assets se tiendra le jeudi 18 juin 2020 à 10h dans ses locaux de Louvain-la-Neuve.

Dans le contexte exceptionnel de la pandémie Covid-19 et compte tenu de (i) la nécessité de prendre des mesures visant à limiter sa propagation et (ii) des dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2020 ainsi que de sa circulaire explicative du 7 mai 2020 relatifs à la tenue des réunions des organes de l'intercommunale, notre Assemblée **n'est pas ouverte au public.**

Cependant, les dispositions particulières suivantes sont d'application en vue d'assurer la publicité de l'Assemblée :

- L'Ordre du jour ainsi que l'ensemble de la documentation afférente à chacun des points portés à l'agenda de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet de notre intercommunale : www.oresassets.be (Publications)
- Il vous est possible d'adresser toute question sur les points à l'ordre du jour de l'Assemblée par écrit – avant le 14 juin 2020 – à l'adresse suivante : infosecretariatores@ores.be
Une réponse à votre question sera publiée sur notre site internet avant la tenue de l'Assemblée générale le 18 juin 2020
- ORES Assets tiendra après la rentrée, dans les meilleurs délais selon l'évolution de la situation sanitaire, son Conseil d'administration ouvert au public dans le cadre duquel les comptes et le rapport annuel seront commentés.

ORES Assets se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse mail précisée ci-avant.

Prenez soin de vous et de vos proches.